

---

## Visite des archives départementales et du lazaret INTRODUCTION

---



Le 10 octobre 2025, notre classe est allée à Saint-Denis pour visiter les Archives départementales et le Lazaret. Ces deux lieux sont très importants pour l'histoire de La Réunion. Aux Archives départementales, nous avons vu comment on garde et protège les documents anciens, comme les registres ou les lettres, pour ne pas oublier le passé. Au Lazaret, nous avons appris que c'était un lieu où l'on mettait en quarantaine les voyageurs et les engagés en arrivant sur l'île.

Ces visites nous ont permis de mieux comprendre l'histoire de La Réunion, notamment la mémoire de l'esclavage et de l'engagisme, et de voir pourquoi il est important de préserver le patrimoine. Elles nous ont aussi fait réfléchir à l'importance de la transmission et de l'égalité entre tous les Réunionnais aujourd'hui.

---

# I. Les archives départementales

Les Archives départementales sont un lieu très important où l'on conserve et protège les documents produits par l'État, les collectivités locales et certaines institutions. Leur rôle est de préserver la mémoire de La Réunion et de rendre ces documents accessibles à tous, afin que chacun puisse mieux comprendre l'histoire de notre île.

## Journal de l'île de la Réunion



1

Lors de notre visite, nous avons découvert le fonctionnement du lieu. D'abord, les documents arrivent dans la salle de dépôt, où ils sont enregistrés avant d'être triés. Ensuite, ils passent dans la salle de tri, où les archivistes les classent selon leur type et leur utilité.



2

Après cela, les documents sont transférés dans le magasin de stockage, un grand espace où les archives sont conservées dans de bonnes conditions (avec une température et une humidité contrôlées). C'est dans ce magasin que nous avons pu voir des documents originaux, comme un ancien exemplaire du Journal de l'île de La Réunion. Enfin, il y a la salle de lecture, ouverte au public, où les chercheurs ou les citoyens peuvent venir consulter les documents.

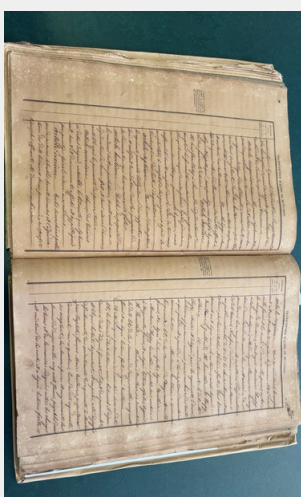


3

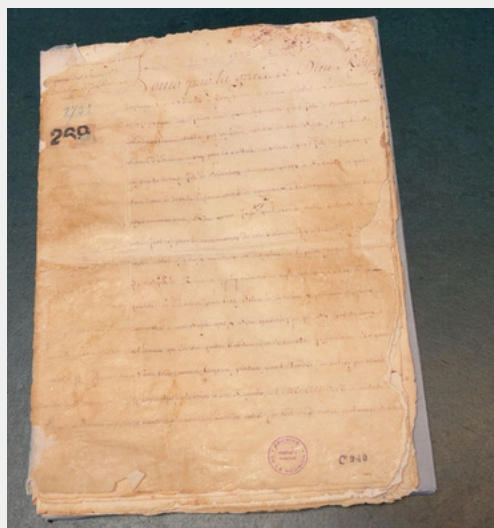
Nous avons appris ce qu'est une archive grâce au Code du patrimoine (article L211-1) : « tout document, quel qu'en soit le support, produit ou reçu par une personne physique ou morale ». Ces documents sont inaliénables et indestructibles, ce qui veut dire qu'ils ne peuvent ni être vendus ni détruits. Nous avons aussi découvert la notion de DUA (Durée d'Utilité Administrative), qui indique combien de temps un document reste utile avant d'être archivé définitivement ou éliminé.

Pendant la visite, nous avons également observé des documents historiques très importants, comme le Code noir des Mascareignes (1723–1724), qui fixait les règles de l'esclavage, le recensement des esclaves par Fanny Desjardins, qui montre le nombre et la condition des esclaves possédés par cette famille, ainsi qu'un document intitulé "Transaction — Date de mutation", qui présentait les échanges et changements de propriétaires à l'époque coloniale. Ces documents nous ont permis de mieux comprendre la réalité du système esclavagiste et l'organisation de la société réunionnaise dans le passé.

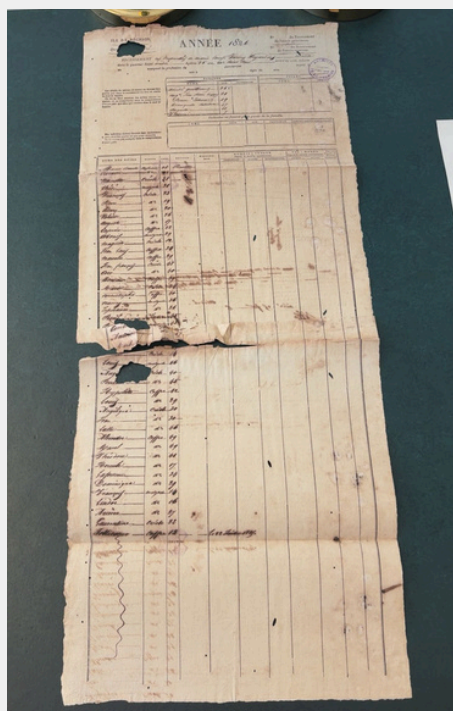
### **Transaction — Date de mutation :**



### **Code noir :**



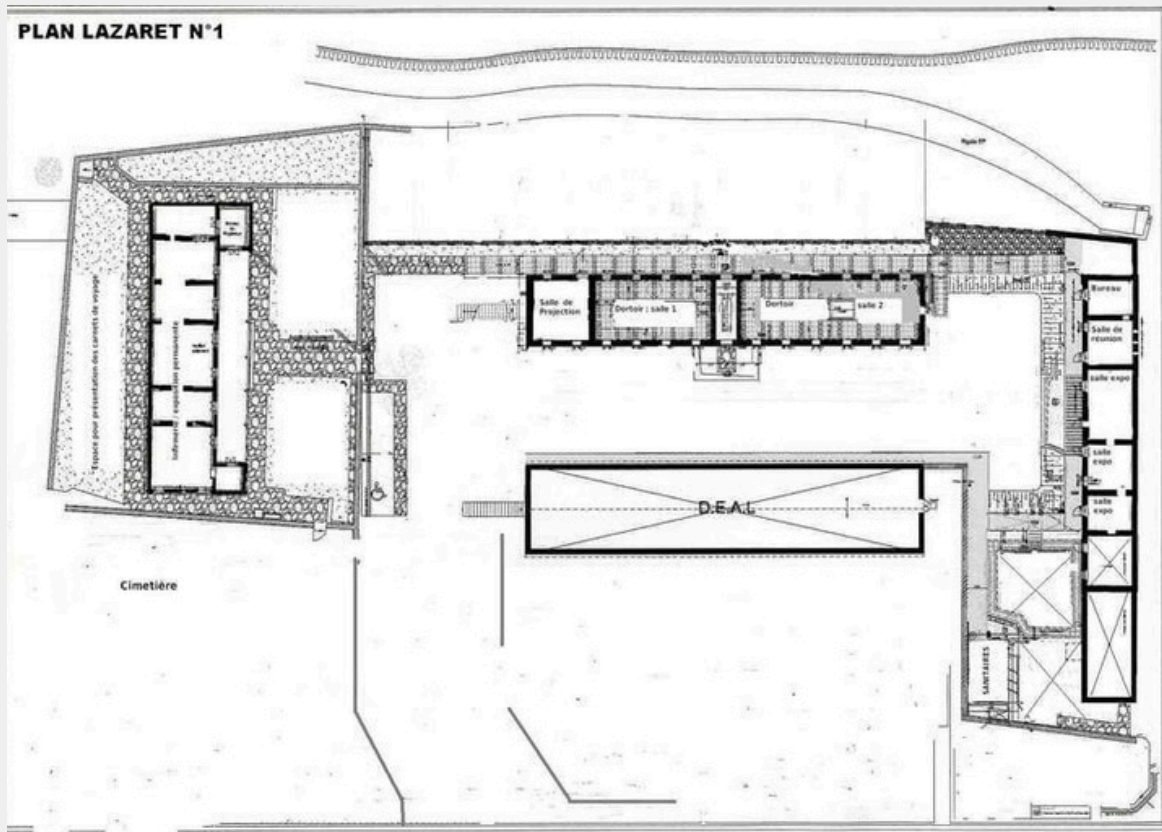
**Recensement des esclaves par Fanny Desjardins :**



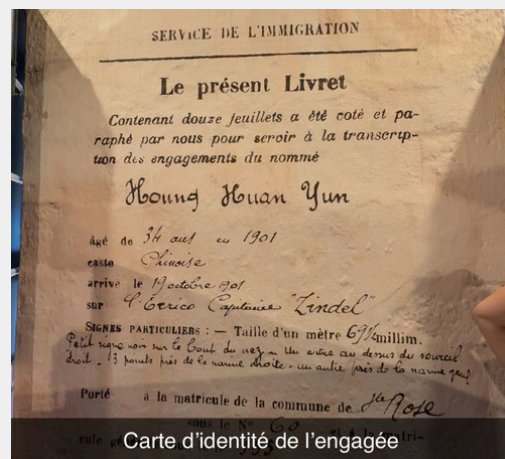
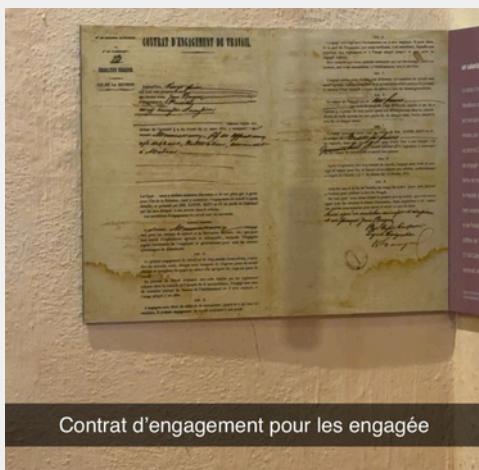
Cette visite nous a beaucoup apporté sur le plan historique et culturel. Nous avons compris que chaque document raconte une partie de notre histoire et qu'il est essentiel de les conserver pour préserver la mémoire du passé. Elle nous a aussi fait réfléchir à l'importance de la vérité historique, de la transmission et de l'égalité entre tous les Réunionnais.

## II. Le lazaret

Le Lazaret est un ancien site de quarantaine situé au bord de la mer, à Saint-Denis. Autrefois, il servait à isoler les voyageurs, surtout les engagés venus d'Inde, de Madagascar, du Mozambique, de Chine ou d'autres régions, afin d'éviter la propagation de maladies comme le choléra, la variole ou la peste. Le site pouvait accueillir jusqu'à 4 000 personnes. Son plan était bien organisé : il comprenait des dortoirs pour loger les voyageurs, un pavillon d'isolement pour les malades, un cimetière, un grand bâtiment principal pour la gestion du lieu, et une salle d'attente où travaillaient les médecins et médecins-directeurs, les infirmières, les officiers d'état civil et de police, ainsi que les gardiens pour assurer la sécurité.

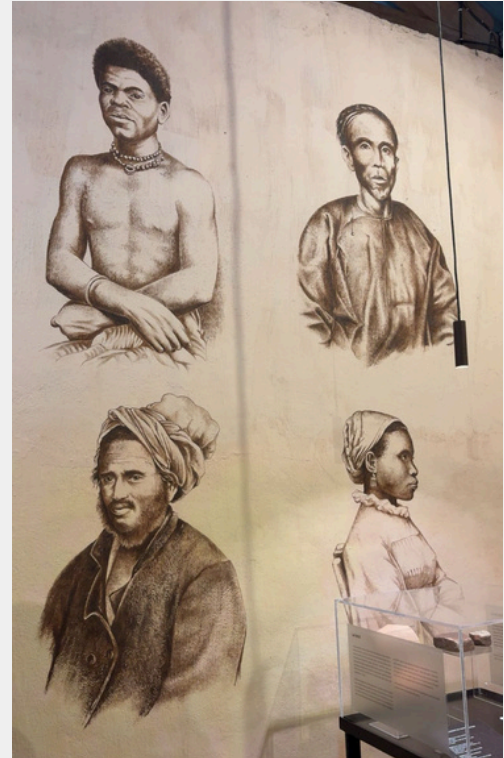


Pendant notre visite, nous avons retenu de nombreux renseignements sur les engagés. Ces travailleurs signaient un contrat d'engagement de 3 à 5 ans, qui précisait leurs droits, leurs obligations, le temps de repos et les petites sommes qu'ils pouvaient recevoir pour économiser et éventuellement rentrer chez eux via les Coolie ships, les bateaux de retour. Chaque engagé possédait également une carte d'identité **un livret**, avec son nom, son âge, son lieu d'origine et parfois le lieu de travail prévu.



Nous avons appris que, dans les 20 premières années, les engagés étaient souvent traités comme des esclaves et devaient travailler pour les anciens propriétaires d'esclaves, remplaçant la main-d'œuvre disparue. Cependant, ils avaient en théorie le droit de rentrer chez eux, de rester ou de re-signer un contrat à la fin de leur engagement. Les premières arrivées datent de 1828 pour les Indiens, et à partir de 1848, d'autres nationalités sont venues travailler à La Réunion. Les conditions de quarantaine étaient strictes : 10 jours minimum pour les personnes saines et une durée illimitée pour les personnes malades. Le mot « quarantaine » vient des pratiques des médecins italiens liées au Carême.

Nous avons également remarqué un mur présentant quatre portraits, réalisés à partir de vraies photos d'engagés et de voyageurs. En haut à droite se trouve un homme chinois, en haut à gauche une personne du Mozambique, en bas à gauche une personne venue de l'Inde, et en bas à droite une personne malgache. Ces portraits montrent la diversité des personnes passées par le Lazaret et illustrent le métissage culturel de l'île.

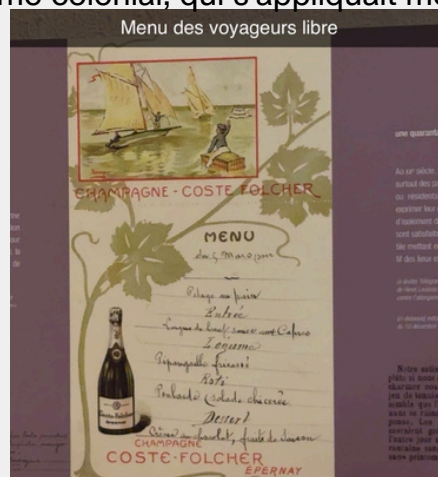


Grâce aux documents et aux photos que nous avons vus, comme les contrats d'engagement, les cartes d'identité et les Coolie ships, nous avons mieux compris les conditions de vie, la surveillance sanitaire et le rôle essentiel du Lazaret dans l'histoire de La Réunion. Cette visite nous a permis de comprendre la souffrance, le courage et la diversité culturelle des engagés et de mesurer l'importance de la mémoire et de la transmission historique.

De plus, la quarantaine au Lazaret s'appliquait à tous les passagers libres susceptibles de présenter un risque sanitaire pour la colonie. Les passagers libres, ou voyageurs libres, étaient des individus qui se rendaient à La Réunion sans contrat d'engagement, contrairement aux travailleurs sous engagement. Ces passagers étaient répartis selon leur statut social et bénéficiaient de traitements différents : les plus aisés payaient leur séjour et profitaient de privilèges comme de la vaisselle fine ou des menus raffinés, tandis que les travailleurs et engagés étaient pris en charge par la colonie. Cette organisation montre la forte hiérarchisation sociale du système colonial, qui s'appliquait même aux mesures sanitaires.

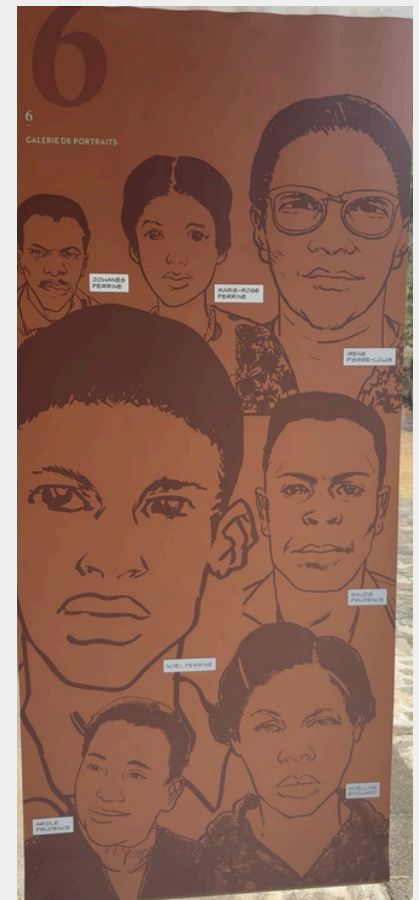
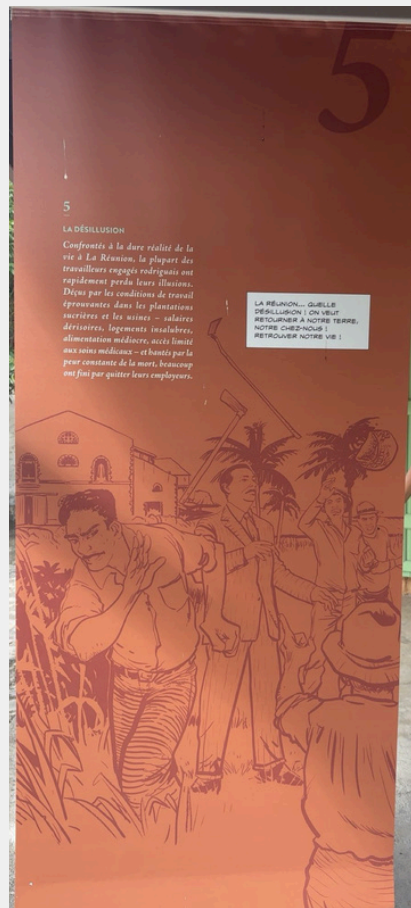
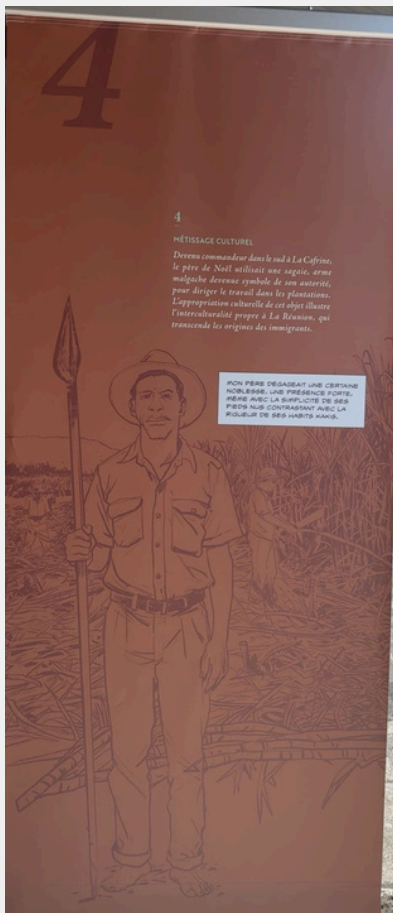
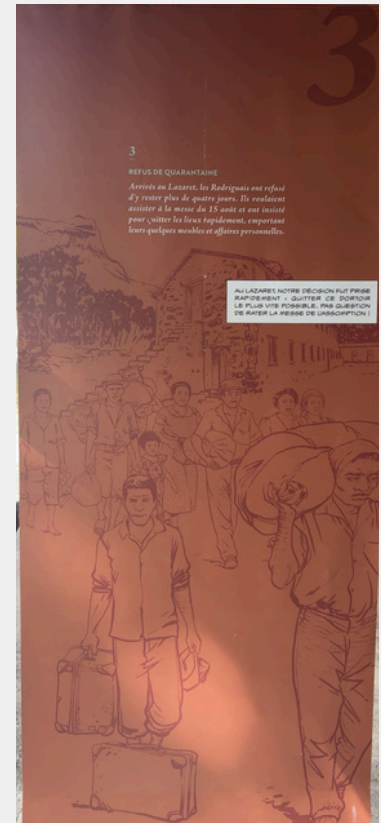
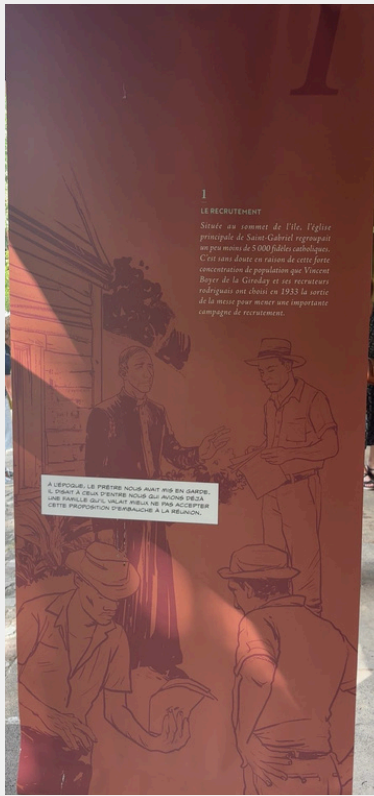


Voyageur libre, débarcadère en face de la gare de la grande chaloupe



Travailleur libre (commerçant de l'époque)

# Exposition de Fabrice Urbatro



Nous avons aussi découvert l'exposition de Fabrice Urbatro, qui racontait l'histoire des engagés Rodriguais, très peu connue, à travers la famille Perrine, la dernière famille d'engagés. L'exposition montrait six photos qui illustraient la vie quotidienne, le travail et la diversité des engagés. Ces images nous ont permis de mieux comprendre leur histoire et de voir l'importance de préserver leur mémoire.



L'œuvre que nous préférons est celle qui représente une maison du Lazaret. Nous aimons beaucoup ce dessin en noir et blanc, car même s'il est simple, il raconte une histoire forte. On voit bien que les conditions de vie des Rodriguais n'étaient pas bonnes, avec l'insalubrité et le manque de confort, ce qui fait réfléchir sur cette période de l'histoire. Ce dessin nous a touchés parce qu'il montre la réalité avec beaucoup d'émotion.

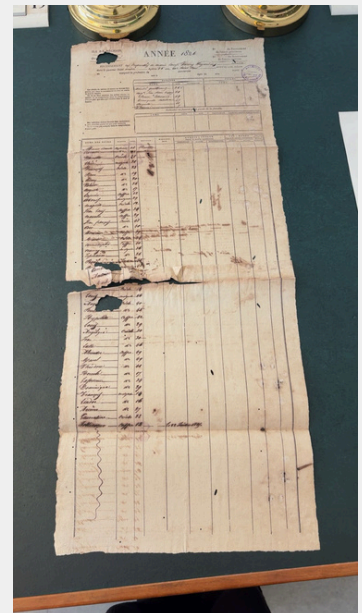
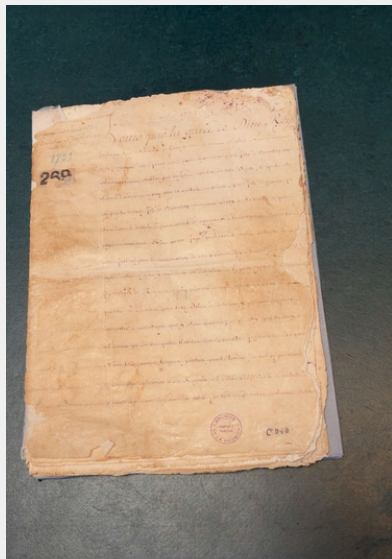
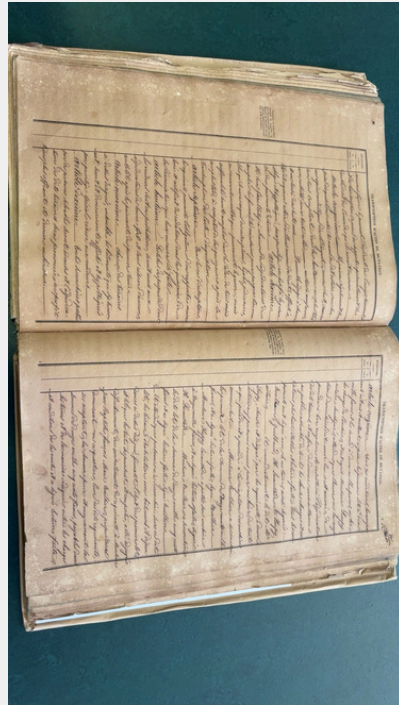
En le regardant, on peut imaginer les difficultés qu'ils ont vécues chaque jour, mais aussi leur courage et leur force. Même si ce n'est qu'un dessin, il nous fait penser à toutes les histoires des habitants du Lazaret et à l'importance de conserver la mémoire de cette période.

### III. La flamme de l'égalité

Ce projet met en avant les valeurs de mémoire, de respect et d'égalité.

Pour notre article et notre participation au concours, nous pourrions utiliser les photos du Lazaret, des documents sur le Code noir.

Ces images et informations nous aideront à construire un scénario centré sur la transmission : comment les histoires de nos ancêtres, souvent oubliées, peuvent encore nous inspirer aujourd'hui.



# Conclusion :

Nous conseillons vivement ces visites, car elles permettent de mieux comprendre l'histoire de La Réunion et de réfléchir à la notion d'égalité entre les peuples. Elles nous ont appris que derrière chaque document, chaque portrait ou chaque lieu, il y a des vies, des luttes et des histoires à raconter. Ces sorties nous ont donné envie d'en savoir plus sur notre patrimoine, de découvrir d'autres lieux historiques et de participer à la transmission de cette mémoire. Elles nous ont aussi montré que le passé influence encore notre société aujourd'hui et que connaître l'histoire nous aide à mieux comprendre le présent.